Resp P/XVII-388

LE CALVINISME MOURANT, OU LE TRIOMPHE DE L'EGLISE CATHOLIQUE, SUR L'HERESIE DES PRETENDUS REFORMEZ.

Par le sieur COTHEREL, *Ministre converti du Diocese d'Agen.*

Rejette l'Homme Heretique, aprés la premiere & seconde admonition, sçachant que celuy qui est tel, est renversé, & qu'il peche, estant condamné par son propre Iugement. *Epist. de Saint Paul à Tite, chap. 3.*

A TOLOSE,
Par I. BOUDE Imprimeur du Roy, des Estats generaux de la Province de Languedoc, de l'Vniversité, & de la Cour 1681.

Avec Approbation & Permission.

BIBLIOTHÈQUE TOULOUSE UNIVERSITAIRE

LE CALVINISME MOURANT,

OU

Le Triomphe de l'Eglise Catholique, sur l'Heresie des Pretendus Reformés.

IL faut avoüer, que Dieu verse des Graces bien abondantes dans le cœur d'un Infidele, & qu'il agit avec beaucoup d'efficace dans son entendement & dans sa volonté, lors qu'il veut le retirer de la Religion des Calvinistes, qui est toute pleine de licen-

ce, de liberté, & de plaisir, pour l'obliger d'abaisser sa tête orgueilleuse soûs les Loix severes de l'Eglise Romaine, qui ne porte pour livrée qu'une Croix, ny pour devise, que ces paroles, *Si quelqu'un veut venir aprés moy, qu'il renonce à soy mesme, & qu'il prene sa Croix & me suive*. Tellement, que celuy qui a quitté les noires livrées de l'Heresie, pour se revestir dans l'Eglise de la Robe blanche de l'Innocence, celuy-là fait une action aussi necessaire & utile pour son Salut, qu'elle est agreable à IESUS-CHRIST, & avantageuse pour sa Sacrée Epouse; sur tout les Ministres, que l'Eglise Romaine reçoit dans sa Communion, & qu'elle loge dans son cœur pour leur communiquer ses plus secrets Misteres, se consa-

crent avec plus de zele à sa gloire & à son honneur: Ils sont pour elle, comme ces dompteurs de Monstres de l'anciene Grece, puis qu'avec le glaive de l'Ecriture Sainte qu'ils maniẽt avec beaucoup de courage & d'adresse, ils coupẽt la gorge à ce Monstre d'erreur, que le vice & l'infidelité ont conçeu dans la nuit de l'ignorance.

C'est à une occupation si utile & si sainte, que j'ay bien voulu m'appliquer, depuis ma conversion, à l'Eglise Catholique; Si les Calvinistes accusent mon action d'incostance & de cruauté, qu'ils sçachent, que c'est une incostance loüable qui me fait renoncer à une amour injuste, & une cruanté heroïque, qui m'oblige à poursuivre vne pernicieuse Heresie, qui est d'intelligence avec les ennemis

de la Republique Chreſtienne, dont je ſuis devenû le Citoyẽ. Calvin avec toute la pompe de ſes dogmes, & avec tout le faux éclat de ſes enſeignemens, a merité ſans doûte l'averſion & le deſaveu d'un enfant dont l'Epouſe de JESUS-CHRIST ſera toûjours la MERE. Ce n'eſt pas au fonds, que j'aye de l'averſion & de la haine pour les Pretendus Reformez en particulier, quoy qu'ils ne reconnoiſſent pas cette Souveraine pour leur Maiſtreſſe & pour leur Reyne, & qu'ils luy refuſent l'obeïſſance & la ſoûmiſſion qu'ils luy doivent, parce qu'encore qu'ils ſuivent le chemin de l'Enfer, ils ne ſont pas tout à fait hors d'eſperance pendant qu'ils ſont en vie, Dieu les pouvant changer en un moment par ſa miſericorde:

En un mot, je m'en prens de telle ſorte à leur Hereſie, que je n'intereſſe point l'amour que je dois à leurs Perſonnes de meſme que cét Ancien, qui voulant deliurer ſon enfant qu'un Serpent avoit entortillé décocha ſa fléche avec tant d'adreſſe, qu'il tua le Serpent, & ſauva la vie à ſon fils.

Je veux donc que les Calviniſtes meditent cet Ouvrage avec zele ; la verité qui y regne également par tout, ſe fera voir à leurs yeux dans ſon plus beau jour, & les armes dont je me ſers, perceront leurs cœurs, pour les faire mourir à l'erreur & revivre à la grace : Je tâcheray donc n'abatre cet execrable Monſtre de l'Hereſie ; & pour luy donner la mort, je l'attaqueray avec des puiſſantes armes qu'ō

ne peut ſurmonter. Je prendray les unes de Calvin méme ce fameux Hereſiarque ; j'emprunteray les autres des anciẽs Peres de l'Egliſe, & les ayant unies enſemble, je feray voir avec une clarté vive & une preuve convainquante, que cet Apôtre des Pretendus Reformez, confeſſe que les anciens, qui ont vêcu dans les premiers Siecles, ont eu une creance directement contraire á la ſienne, & tout-à-fait conforme à celle de l'Egliſe Romaine ; Et aprés que j'auray porté la mort dans le ſein de l'erreur, avec l'invincible force de ces armes, ſi les Calviniſtes perſeverent toûjours dãs leur endurciſſement, on peut aſſeurer que leur perte eſt inevitable, qu'ils ne peuvent eſtre aſſez deplorez, & que quand

les larmes ſeroient éternelles, ce ne ſeroit pas trop, puiſque leur malheur ſera éternel,

L'Egliſe Catholique a toûjours eſté reconuë dãs tous les lieux de l'univers, par l'union inviolable & ſacrée qu'elle a avec l'Egliſe Romaine, qui par une ſinguliere prerogative a pour ſon Evêque celuy, qui ſuccedant à Saint Perre, à ſuccedé á tous les avantages glorieux, & à tous les privileges incomparables que ce Prince des Apôtres reçeut de ſon Souverain, lors qu'il l'éleva ſur le Thrône de l'Egliſe. Les Calviniſtes font tous leurs efforts pour tenir le luſtre & l'éclat de l'Egliſe Romaine, & pour combattre la primauté & la domination ſouveraine de ſon Pontife, ce qui n'eſt autre choſe que luy vouloir ravir les

Privileges que le Ciel ne luy a pas refusez, & qui sont les plus nobles characteres de sa Puissance, les plus rares joyaux de son Siege, & les plus riches fleurons de son Diadéme, puisque JESUS-CHRIST a estably Saint Pierre, le Prince des Apôtres, le Chef visible de l'Eglise, & le Souverain Directeur des Mysteres de nostre Foy dans l'Empire de la Grace. Et puis que S. Pierre montant au Ciel, a donné à cette Eglise si tendrement cherie, des Successeurs qu'il a revestus de son authorité & de sa puissance supréme, pour la gouverner & pour la conduire; Ce sont ceux là qui ont toûjours resisté avec un zele ardent à toutes les Heresies que les Precurseurs de l'Ante-Christ ont susitées contre

Mach. c. 16.

l'Eglise Romaine; ces heresies maudites faisant de cette Eglise un Champ de Bataille, où la verité & le mensonge, la lumiere & les tenebres, JESUS-CHRIST & Belial s'entrechoquent comme les deux Jumaux qui dechiroient les entrailles de Rebecca, & elles font sentir á cette tendre Mere, des douleurs & des tranchées pareilles à celles qui faisoient dire à celle là, *Si cela est, pourquoy ay-je conceu?* Le premier Concile de Nicée, asseure dans son Decret, *Que celuy qui tient le Siege de Rome, est le Chef & le Prince de tous les Patriarches, parce qu'il est le premier, comme Pierre, qui a puissance sur tous les Peuples, ayant esté fait Vicaire de* JESUS-CHIST *sur l'Eglise Catholique.* Calvin voyant que tous les anciens

Concil. Nic. an. can. 39.

Peres & Docteurs parlent de l'Eglise Romaine comme du Chef de toutes les Eglises particulieres, qui sont répenduës par toute l'univrs, est obligé de faire en sa faveur cette confession honorable ; *Ie ne veux pas nier, que les anciens Docteurs ne fassent beaucoup d'honneur à l'Eglise Romaine, & qu'ils n'en parlent avec reverence, les Eglises d'Occident l'ont appellée Siege Apostolique, & ailleurs la Mere & la Maistresse de toutes les Eglises. L'Eglise Romaine*, dit-il, *dans le mesme endroit, a esté la plus constante en la Foy, la moins sujette à émotion, & les Evesques de saine Doctrine estans chassez de leurs Eveschez, avoient recours à Rome, comme à un port asseurê, d'autant que le bruit qu'on avoit que S. Pierre en estoit le Fondateur, valoit*

Instit. l. 4. ch. 6. sect. 16.

beaucoup

beaucoup pour luy donner credit & authorité. Voila les premieres armes que Calvin nous fournit pour combattre ſon hereſie, & pour nous donner le moyen d'aſſembler & d'unir toutes les marques & tous les caracteres precieux que les Saints Peres donnent à l'Egliſe ; pour en former la riche & éclatante Couronne que nous poſons ſur ſa teſte, afin de la faire reconnoiſtre juſqu'aux dernieres extremitez de l'univers.

L'Egliſe Romaine reconnoit le franc arbitre de l'homme, par le moyen duquel eſtant ſecondé de la Grace Divine, & ſouſtenu par la vertu puiſſante du S. Eſprit, il peut faire le bien & fuïr le mal ſans y eſtre pouſſé par aucune neceſſité violente, tellement que ſans

luy l'homme ne ſçauroit rien faire digne de loüange, ou de recompenſe ou de peine. L'experience eſt ſi convaincante & ſi claire pour la liberté ſouveraine de la volonté, qu'il faut éteindre la lumiere naturelle, pour ne pas voir une verité ſi ſenſible & ſi éclatante. Cependant pour mieux établir un Dogme de contreverſe, qui au fonds ſe ſouſtient aſſez de luy meſme, & pour donner plus de jour à une matiere de foy, qui jette aſſez de brillant & de feu, pour occuper ſa place dans le cœur du fidele; je dis que Dieu tient en ſa main des ſources inépuiſables de graces qu'il verſe en abondance ſur ſes creatures; mais leur obſtination eſt ſi grande qu'elle les porte à les rejetter, & preferer la mort à la vie, & les

tenebres épouvantables des abysmes, aux ravissantes clartez de l'empirée, témoin ce reproche amoureux que JESUS-CHRIST faisoit aux Iuifs rebelles & endurcis qui payoient d'une si noire ingratitude une innombrable foule de biensfaits, & de puissans secours que ce liberal & magnifique Seigneur offroit à cette infortunée Nation pour son Salut. *Ierusalem, combien de fois ay-je voulu assembler tes enfans, comme la poule assemble ses poulets & tu ne l'a pas voulu. C'estoit un grand sujet d'affliction pour* IESUS-CHRIST, dit Mr. Gache, fameux Ministre de Charenton, *de contempler l'ingratitude de la plus grande partie des hommes qui devoient un jour fouler aux pieds le Sang*

Math. c. 2.

Serm. de l'agon. de Iesu. 104.

de l'alliance, par lequel il les vouloit rachepter; il alloit donner sa vie pour des ingrats, il s'alloit offrir en la Croix pour des Personnes qui rejetteroient sa Grace, & voyant ces malheureux qui ayment mieux se perdre que de recevoir le salut qu'il leur presente, son ame en pouvoit estre sensiblement touchée. Il y a des graces que Dieu fait couler dans les ames de ceux qui sont plus particulierement les objets de son cœur & de son amour; & ces graces sont revestuës de tant de vertu & de force, que quand mesme toutes les resistances de la volonté obstinée se rangeroient en bataille pour en arréter les effets, elles gagneroient le dessus, & cuëilliroient des Palmes dans le champ de la victoire: mais si ces graces sont puissantes,

elles ſont douces, ſi elles nous ſurmontent, elles nous flattent, ſi elles triomphent glorieuſement de nos eſprits, elles font bien conſentir nos eſprits à cette douce violence. Juſtin Martir parle ainſi; *Parce que Dieu a creé les Anges & les hommes avec le franc arbitre, il n'y auroit rien digne de loüange entre les Creatures, s'ils n'avoiẽt la force & la puiſſance de ſe tourner d'un coſté & d'autre.* Saint Jerôme dit, *Que Dieu nous a creés avec le franc arbitre, & que nous ne ſommes, portez neceſſairement ny aux vertus, ny aux vices, car où il y a neceſsité, il n'y a ny couronne ny damnation.* Calvin confeſſe, *Que ça eſté l'opinion des Saints Peres & des anciens Docteurs de l'Egliſe, il dit ſeulement qu'en cette matiere du franc arbitre, ils ont*

Orat. adgentil.

l. 2 ch.

Inſt. li. 2. c. 2. ſect. 4.

plus suivy les sentimens des Philosophes qu'il n'estoit necessaire.

L'Eglise Catholique appelle merites les actions de vertu qui sont faites avec l'assistance du S. Esprit, & avec l'intention de plaire à Dieu, par ceux qui sont dans l'heureux estat de la Grace, ceux-là sont les enfans de Dieu, les membres mystiques de son cher Fils, & les Temples vivans de son S. Esprit. *A celuy qui opere*, dit l'Apôtre du 3. Ciel, *le loyer ne luy est point reputé pour grace*; mais *pour chose deuë*, le mémes. Paul dit aux Fideles de Thessalonique, *afin que vous soyez faits dignes du Royaume de Dieu pour lequel aussi vous souffrez*; Ce qui fait voir avec évidence, que les hommes peuvent meriter le Ciel, puis qu'ils se peuvent rẽdre dignes de l'obtenir;

Rom. c. 4. 2.
Thess. c. 1.

Car meriter recompenſe, & eſtre digne de recompenſe, eſt ſans doute une meſme choſe. Or il eſt conſtant qu'il y a des Fideles qui ſont dignes du Royaume de Dieu: & qui meritent d'eſtre eternellement aſſis dedans l'Empirée ſur les Trônes de la Gloire. Le Sauveur du monde nous en aſſeure par ces belles paroles, qui ſortiront un jour de ſa Sacrée Bouche en faveur des charitables & des aumôniers: *Venez les benits de mon pere, poſſedez le Royaume qui vous a eſté preparé dés le commancement du monde; car j'ay eu faim, & vous m'avez donné à manger, &c.* pour un morceau, de pain, on goute le pain des Anges, la manne cachée, & les fruits de l'arbre de vie: pour un verre d'au froide, on boit le vin nouveau du Ro-

Math: c. 25.

yaume Celeste; & ces eaux delicieuses qui rejallissent à la vie eternelle, dont JESUS-CHRIST promettoit de desalterer la Samaritaine, pour avoir receu les Estrangers, on devient Bourgeois des Cieux, & Compagnon des Anges & des Saints: pour avoir revestu les nuds, on est orné de cette robe blanche qui a esté lavée dans le Sang de l'Agneau, & de ce crespe fin & luisant dont parle le Disciple bien aymé; pour avoir assisté les malades dans un lit de langueur, on possede un repos, une santé & une vie inalterable & immortelle, pour avoir visité les prisonniers dans leurs chaisnes, on est mis dans la liberté glorieuse des enfans de Dieu. Tellement que les esleus seront éclatans de gloire par la valeur & le prix de

leurs

leurs merites, que JESUS-CHRIST, mettra comme autant de Pierres precieuses, sur la Couronne incorruptible qui ornera leur front. Saint Augustin expliquant ces paroles de S. Paul, je recevray la Couronne de justice, que me rendra le Seigneur juste Iuge, dit; *Il l'a rendra, il doit donc ce qu'il rend, il l'a rendra, donc il est juste Iuge; car il ne peut voir l'œuvre & refuser le salaire. La mort*, dit le mesme Pere, *est donnée comme la peine du peché, mais la vie eternelle est rendüe cõme salaire au merite du juste.* Ces paroles sont comme un glaive penetrant qui perce jusqu'au fonds du cœur l'heresie des Pretendus Reformez; c'est aussi ce qui arrache de la bouche de Calvin, cette sincere veritable, confession, *Que les*

Aug. T. 10 homil. 14.

Epist. 13 à Sixt.

Inst. l. 3. 6. 15 sect. 20

Saints Peres ont appellé les bonnes œuvres du nom de merite, disant de ce mot de merite, je confesse que les anciens en ont communement usé.

L'Eglise Romaine enseigne, que l'homme fidele avec le secours de la Grace & la vertu efficace du S. Esprit, peut accomplir les cõmandemens que Dieu luy a donné, s'il veut posseder un jour le bon-heur des Saints, & que quand il est assés mal-heureux de ne pas garder fidelement des Loix qui sont si aimables & si douces à ceux qui les sçavent bien goûter; c'est par la propre faute de l'homme, & non pas par aucune impuissance qui soit en luy, ou parce qu'il se rencontre dans l'observation de ses Divins Preceptes, des difficultez invincibles que la foi-

bleſſe de la nature humaine ne peut ſurmonter. En effet, on ne peut croire ſans eſtre dans un ſens reprouvé, que Dieu commande des choſes impoſſibles à des enfans qui luy ont coûté la mort de ſon Unique, & qu'il les condamne à la fin de leurs jours à des tourmens eternels, pour n'avoir point accomply des Loix ſeveres qui ſont infiniment élevées au-deſſus de leurs forces. Si un Pere menaçoit ſes enfans d'enfoncer un poignard dans leur ſein, s'ils n'arreſtoient le Soleil dans ſa courſe, s'ils ne détachoient toutes les Etoiles du Firmament, & s'ils ne deſſeichoient la Mer qui eſt inépuiſſable; il n'y a perſonne de bon ſens qui ne dit hautement que ce pere ne ſeroit pas raiſonnable: Et comment peut on ſe figurer

que Dieu, qui eſt la Bonté & la Sageſſe meſme, commande aux hommes ſoûs peine d'un eternel ſupplice, des choſes impoſſibles à faire. Saint Jean nous éloigne bien de cette horrible penſée, quand il dit

1. Epiſt. c. 5. *Que les Cõmandemens de Dieu ne ſont point peſans*: Et JESUS-CHRIST dit à ce jeune homme qui avoit gardé tous ſes Commandemens dans ſa jeûneſſe,

Math. c. 19. *Vne choſe te manque, ſi tu veux eſtre parfait, va, vends ce qne tu as, & le donne aux pauvres, & puis viens & me ſuis, & tu auras un Threſor au Ciel.* S. Jerôme dit, *Nous avons en execration le blaſpheme de ceux qui diſent, que Dieu a commandé à l'homme quelque choſe d'impoſſible; pluſieurs*, dit le meſme, *meſurans les Com-*

Ieroſ. in *mandemens de Dieu par leur foi-*

bleſſe

bleſſe, & non pas par les forces des Saints, diſent que les choſes commandées ſont impoſſibles; Mais qu'ils ſçachent que Dieu ne commande pas les choſes impoſſibles, mais les parfaites. Calvin avoüe que S. Jerôme appelle l'opinion contraire méchante, ce que ce Saint n'eût oſé ſoûtenir; ſi elle n'eût eſté condamnée de l'Egliſe. *Il ſemble*, dit ce faux Apoſtre de nos Freres ſeparez, *Que ce ſoit une Sentence abſurde de ſoûtenir qu'on ne peut accomplir les Commandemens de Dieu, tellement que Saint Ieroſme n'a point fait de doute de la condamner pour meſchante, touchant la raiſon qui l'a meu à ce faire, je ne m'en ſoucie point.*

expoſ. ſymb. ad Damaſ. & in 5. ca Math. Inſtit. li. 2. c. 7. ſect. 5.

L'Egliſe Catholique, qui eſt toute reveſtuë de la Grace, & toute penetrée des rayons

du Saint Esprit, se regle sur la Sainte Escriture, quand il s'agit des satisfactions & des peines severes qu'elle met sur les testes criminelles des pecheurs afin qu'ils puissent contribuër quelque chose de leur part pour l'entiere expiatiõ de leurs offenses. En effet les Fideles ne doivent pas estre des membres delicats, soûs un chef couvert de blessures; C'est se flater de croire, que JESUS-CHRIST, couronne dans le Ciel, ceux qu'il n'a pas sanctifiez sur la terre, ou qu'il fasse bien-heureux la haut, ceux qu'il n'a pas faits hommes de bien icy bas: Ceux qu'il aime, ne doivent pas s'immaginer, qu'il leur applanisse le chemin du Ciel, qu'il les y fasse marcher sur des fleurs, & qu'une prosperité temporelle soit la mar-

que de ſon amour ; au contraire, il les rend Compagnons de ſes combats, il les attire auprez de ſa Croix, & fait tomber ſur leurs teſtes quelqu'une de ſes épines ; ſi bien qu'on pût dire que les enfans de l'Egliſe, n'ont en partage que des Croix des Cilices, des Diſciplines, des Chaines de fer, & tous les autres inſtrumens douloureux de la mortification & de la penitence, dont ils affligent ſans ceſſe leurs corps, pour dire avec S. Paul. *Ie meurtris mon corps, & je le rends ſouple au ſervice, de peur qu'il n'arrive en quelque façon, qu'ayant preſché aux autres, je ne vienne moy-méme reprouvé. I'accomplis*, dit ce grand ſaint, *ce qui manque à la Paſſion de* JESUS CHRIST, *en ma chair, pour ſon Egliſe.* Ce ſont la les triſtes & affli-

1. Cor. c. 9.

Coloſſ. c. 1.

geantes portions que l'Eglise Romaine, communique sans cesse à ses Penitens & à ses Devots, que l'on ne trouve point dans les Cabinets des Ministres, ny dans les maisons des Religionaires, pour en éprouver les effets rigoureux, & les salutaires amertumes; Puis que ces malheureux marchent à côté des épines, qu'ils passent leurs jours dans les plaisirs du monde, & dans les delices de la chair, & qu'ils éloignent le plus qu'il leur est possible les severitez de la penitẽce & de la douleur, pour ne pas troubler leur joye & leur répos. S. Clement Alexandrin, parlant de ceux qui faisoient Penitence pour les Pechez commis aprez le Baptême, dit, *Quand ils ont achevé les peines qu'ils payoient chacun*

Clem. Alex.

pour expier ses pechez, ils retiennent toûjours une douleur qui dure, &c. *Il ne suffit pas*, dit saint Augustin, *de tourner ses mœurs au bien, & se retirer du mal, si on ne satisfait à Dieu par la douleur de la Penitence.* Calvin confesse que les anciẽs Peres ont usé de ces satisfactions & de ces peines avec plus de rigueur que nous. *Ie ne m'estonne pas de ce qu'on voit aux livres des anciens touchant la satisfaction, on ne peut excuser en ces endroits, que les anciens n'ayent esté trop austeres, veu que leur façon n'a pas esté accordante à la regle du Seigneur.*

lib. 6. de s. tapiss. c. 6. August. hom. ulti. ex 50. c. 5. Inst. li. 3. c. 4. sect. 25 & c. 3. sect. 16.

L'Eglise Romaine enseigne, qu'il faut prier pour le soulagement des morts, dont les ames n'ont pas esté purifiées en ce monde par une parfaite appli-

cation des merites, & des satisfactions de JESUS-CHRIST. Le Saint Esprit qui regle la creance des Fideles, & qui forme dans leurs cœurs les veritez pures & infallibles qu'ils doivent suivre, leur fait percer le mystere de cet article pour le connoistre & pour le professer. Les Catholiques considerent l'Eglise soûs trois estats bien differens; car ou elle triomphe dans le Ciel avec les biens-heureux, ou elle combat sur la terre contre le monde & le peché, ou elle souffre dans le Purgatoire pour se presenter un jour devãt son Epoux toute réplandissante de pureté & d'innocence. L'Eglise regnante obtient du Seigneur par la vertu & par l'ardeur continuelle de ses Prieres, des Graces & des Benedictions incom-

parables qui se répendent comme un deluge favorable sur la face de l'Eglise combattante ; L'Eglise militante fait remonter aussi haut que sa source ce torrent des faveurs celestes ; elle prie les Favoris de la Cour celeste de presenter à JESUS-CHRIST, comme autrefois les Mages en Bethléem, l'or de leur Foy, l'encens de leurs Prieres, & la Mirrhe de leur Sacrifice & de leur mortification, pour obtenir d'un Pere plein de clemence & d'amour, le soulagement & la fin des peines cruelles de l'Eglise, qui souffre dans ce lieu de larmes & de gemissemens ; si bien qu'il y a une communication admirable de thresors de graces & de merites, entre l'Eglise qui triomphe, & celle qui combat ; & entre celle qui cõ-

bat, & celle qui souffre, les vivans peuvent aider les morts jusqu'à ce qu'ils soient entrez dans le repos des biens-heureux où ils aspirent, & ceux qui sont au Ciel nous peuvent secourir par leurs Prieres, parce que nous sommez tous les mêbres d'un méme corps qui est l'Eglise, & que nous relevons tous d'un mesme Chef mystique qui est JESUS-CHRIST. *C'est une salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient delivrez de leurs pechez.* Comme dit le Saint Esprit au livre des Machabées, que le troisiéme Concile de Cartage declara Canonique, de mesme que S. Augustin qui assista à ce Saint Concile, *Il ne faut point douter*, dit cette grande lumiere d'Afrique, *que par les Prieres de la Sainte Eglise, par le*

Mach. li. 2. c. 12. Aug. li. 2. de doct. christ. c. 8. Idem Serm. 32. de verb. Apost.

le ſacrifice ſalutaire, & par les aumoſnes qui ſont diſtribuées pour les morts, ils ne ſoient aidez, afin que Dieu les traite plus doucement que leurs pechez n'ont merité. Calvin avoüe de bonne-foy que les Saints Peres ont pratiqué la priere pour les morts, *Les anciens Peres de l'Egliſe Chreſtienne,* dit-il, *ont prié pour les morts; mais ils ont eſté hommes en cet endroit*, il ajoûte enſuite, *que Saint Auguſtin qui a écrit un traitté de la Priere pour les morts n'a pas bien compaſſé ſa Doctrine à la regle de l'Ecriture.*

Inſt. li. 3. c. 5. ſect. 10.

L'Egliſe Catholique croit que les Preſtres de JESUS-CHRIST, pour mieux s'appliquer au ſervice ſacré de leur divin Maiſtre, doivent garder la continence, & s'abſtenir du mariage, ſelon le Conſeil de

2. cor. c. 7. S. Paul ; Or il n'y a personne de bon sens qui ne reconnoisse bien clairement si mes lumieres ne me trompent, combien la continence & la pureté sont des vertus necessaires à des personnes qui ont consacré leurs corps & leurs esprits à JESUS-CHRIST, qui doivent s'occuper toute leur vie à l'administration de ses Sacremens augustes, qui montent si souvent à l'Autel de Dieu pour luy offrir le Corps adorable, & le Sang precieux de son bien-Aimé, qui touchent ces redoutables mysteres, que les Anges contemplent avec admiration, & qui doivent chanter la plus part du temps les loüanges de Dieu, & prescher sa parole sacrée dans son Eglise. Qu'elle chose donc ne doit point ceder en pureté à celuy

qui dispense les thresors du Ciel? Quel rayon du Soleil ne doit point ceder en splendeur, à la main qui touche le Saint des Saints, & au cœur qui sert de Siege & de Throsne au Roi des Rois? Alors les Cieux s'ouvrent, les Anges descendent, l'Autel est environné de toutes parts du Saint Esprit, les Seraphins sont presens, ceux qui ont six aisles se couvrent le visage: toutes les puissances spirituelles considerent le Prestre, qui peut dire avec justice, toutes les fois qu'il consacre JESUS-CHRIST à cause de ce Corps bien heureux, je ne suis plus terre & & cendre, je ne suis plus captif, mais libre, pour l'amour de luy j'espere les Cieux & tous les biens qui y sont, la vie immortelle, la condition des

Anges, la privauté avec le Fils de Dieu ; Ce souverain Prêtre, donna en sa Personne l'exemple de la pureté & de l'innocence aux Prestes & aux Pasteurs de la loy de Grace, afin que les membres imprimassent profondement en leurs personnes, les caracteres de la chasteté & de l'incorruption, que l'on voyoit éclater d'une maniere si éminente & si parfaite en un chef si glorieux & si divin. S. Iean-Baptiste étoit encore le miroir de la virginité, S. Paul, S. Iean, S. Barnabé S. Thimotée, S. Tite, en un mot tous les Apôtres qui étoiẽt mariez avant leur Apostolat, garderent la continence & la pureté jusqu'au tombeau, aprés qu'ils furent élevez à la dignité du Sacerdoce. Or l'Eglise suivant le sentiment de JESUS-

CHRIST,

CHRIST, a tousjours fait garder le celibat à ses Prestres, quoyque cette loy semble impossible à observer aux ennemis de la Croix de JESUS-CHRIST, qui ne trouvent rien de plus necessaire que les voluptez criminelles de la chair. *Celuy qui n'est point marié*, dit S. Paul, *a soin des choses du Seigneur, mais celuy qui est marié a soin des choses de ce monde, & il est divisé.* Eusebe de Cesarée, qui assista au grand Concile de Nicée, dit ces mots. *Maintenant les Heros de la parole de Dieu se privent necessairement du Mariage pour vaquer à une meilleure occupation, s'employans à une generation d'enfans, qui est spirituelle & corporelle, Cela*, dit Calvin, *a esté de tout temps en usage, que ceux qui se vouloient du tout de-*

1. Cor. c. 7.

Au. 1. liv. de la demonst. Evang. c. 9. Instit. li. 4. c. 13. sect. 17.

dier à Dieu se sont astreints par vœux à garder continence : Ie confesse certes que cette coûtume est tres-ancienne, &c.

L'Eglise Romaine, qui reçoit dans sa Creance le Symbole des Apostres avec tant de respect & de veneration, enseigne que l'Ame de JESUS-CHRIST descendit aux Enfers, pendant que son S. Corps reposoit dans le Sepulchre, & elle entend par les Enfers le plus bas lieu du monde comme l'enseigne Saint Jerôme : En effet le Sauveur du monde descendit dans les Enfers apres sa mort, non seulement comme un Juge équitable & severe, mais encore comme un Roy glorieux & triomphant, qui alloit donner des témoignages authentiques de sa puissance à ces Troupes gemissantes : Il fit

Ieron. in c. 4. Ephes.

ſentir aux damnez ſa Iuſtice fulminante, qui jettoit les feux eternels de ſes vengences ſur ces Eſprits rebelles, & ſur ces Ames criminelles. Il ne ſoüilloit ny ſon Innocence, ny ſa Sainteté dans ce lieu de larmes & de deſolation; il les conſervoit dans tout leur luſtre; il ne brûloit pas dans les Enfers; il n'eſtoit pas enchaiſné dans ce lieu de tenebres & de mort; il y jettoit ſes feux, & il ne brûloit pas; il enchaiſnoit les Demons, & il regnoit avec une liberté ſouveraine au milieu d'un eſclavage ſi cruel & ſi inſupportable. *Ie ſeray ta deſtruction, ô mort, je ſeray ta morſure, ô Enfer*, avoit-il dit par la bouche d'un Prophete. JESUS-CHRIST, deſcendit encore dans le lieu des Saints Peres de l'ancienne Loy, pour les

consoler, pour les rejoüir, & pour leur faire oublier par cette heureuse visite des Siecles d'amertumes, de gemissemens & de douleurs, & pour leur donner des asseurances infaillibles de leur délivrance, & de leur prochaine exaltation dans le Ciel; JESUS-CHRIST, dit S. Pierre *estant mort en chair, & vivifié en esprit, est allé prescher aux Esprits, qui estoient en prison*, &c. Et S. Paul asseure que *montant en haut il a mené en triomphe une grande Troupe de Captifs.* Calvin avoüe ingenüement, que ç'à esté l'opinion de plusieurs anciens Peres, mais se fait un point de Foy de combattre ce dogme, parce qu'il n'est pas de concert avec son Heresie; puis qu'il n'entend autre chose par les Enfers, où le Sauveur du Mon-

Ephes. c. 4.

de est descendu, que cette passion sanglante, qu'il endura depuis le Iardin des Olives, jusqu'à sa mort : *Cette Fable*, dit-il, *combien qu'elle ait des Auteurs renommez, & qu'encore aujourd'huy plusieurs la deffendent, n'est rien que fable : Car d'enclorre les ames des Trepassez dans une prison, c'est chose puerille.* Voila comme il tâche d'oster des Esprits l'apprehension de ce lieu épouvantable, bien que les Apostres disans que l'ame de JESUS-CHRIST descendit aux Enfers, témoignent que les Enfers sont un lieu bas, car on ne descent, que dans les lieux, qui sont au dessous de nous, & il faut dementir ces premiers Predicateurs de l'Evangile, de mesme que S. Augustin, Origene, & les autres anciens Docteurs, pour

Instit. lib. 2. c. 16. sect. 9.

Aug. Epist. 57. orig Homil. 15. in Genes.

parler comme Calvin.

L'Eglise Romaine conserve cette Hierarchie si sainte & si belle, qui est le digne objet du respect & de la veneration des Fideles. Elle reconnoit une subordination aux Pasteurs qu'elle establit pour estre les depositaires de ses Tresors, les œconomes de ses Graces, & les gardiens fideles de ses Veritez salutaires ; Ce sont des conducteurs & des Ministres plus necessaires les uns que les autres, & leur difference imite celle, qui se trouve entre les Estoiles, dont les unes sont differentes des autres dans leur clarté, & dans l'usage, que nous en tirons. Ainsi ces Pasteurs, qui sont, comme dit S. Jean, des Astres lumineux, que Dieu tient en sa main pour conduire ses enfans dans leur

triſte pelerinage, ſont dans des divers degrez de grandeur& de dignité; les uns ſont dans le Ciel de l'Egliſe, comme le Soleil dans le firmament, qui repend ſa lumiere & ſa chaleur ſur toutes les Creatures; & les autres reſſemblent à la Lune & aux Eſtoiles, qui empruntent tout ce qu'elles ont de ſplendeur, de vertu & de force, pour la communiquer à quelques ſujets en particulier. C'eſt ainſi que les Apoſtres commandoient aux autres Euêques, de meſme que les Prelats ont un empire & une domination ſur les Preſtres & ſur les autres Paſteurs. C'eſt ce que je prouve par les Commandemens, que S. Paul donne à Timothée & à Tite, & par les Ordonnances, que les Evêques faiſoient obſerver aux

Prestres dont ils estoient les Iuges. *Ne reçois point l'accusation contre le Prestre, sinon sous deux, ou trois témoins*, dit l'Apostre des Nations, à son cher Timothée. Et écrivant à Tite, *je t'ay laissé en crete, afin que tu ordonne des Prestres par les titez, comme je te l'ay commandé.* Le Concile de Carthage, dit *que l'Evesque donne l'Ordre au Prestre, le benit, & tient sa main sur sa teste*, &c. De plus je remarque, que les mesmes degrez du Clergé, qui sont aujourd'huy dans l'Eglise Catholique, y ont esté dés le commencement, l'Evêque tenant le premier rang, & aprez luy les Prestres, & aprez ceux-là les Diacres, &c. comme remarque Eusebe. Calvin avoüe qu'en l'Eglise primitive l'Evêque presidoit aux Prestres, *Ils élisoient*

1. Tim. c. 15.
Tit. c. 1. Ch. 3.
Euseb. lib. 6. hist. c. 35.
Iust. li 4. c. 4. sect. 2.

élisoient, dit il, *un de leur Compagnie en chaque Cité, auquel ils donnoient le Titre d'Evesque*; & il adjoûte, *que depuis le temps de S. Marc Evangeliste, en Alexandrie on choisissoit un Evêque pour presider aux Prestres*. Et en la section quatriéme, il confesse *que chaque Province avoit son Archevesque, & que le grãd Concile de Nicée ordonna des Patriarches pour estre par dessus les Archevesques en honneur & dignité*. S'il reste aux ames de ceux qui sont hors de l'Eglise, une seule estincelle d'affection pour leur salut, ils peuvent voir si leur secte a aucun rapport avec l'ancienne Eglise, par la confession mesme de Calvin?

L'Eglise Catholique a toûjours observé le Carême, ou l'abstinence des viandes pendant la sainte quarantaine pour

chastier le corps, & pour le tenir dans un heureux esclavage, pour mortifier lesſens dereglez & pour rendre la chair rebelle ſujette à l'esprit, le corps à l'âme, & l'homme penitent tout à fait ſoûmis à la volonté ſouveraine de JESUS-CHRIST, afin de n'avoir plus d'autres mouvemens que les ſiens, ny d'autres ſentimens, que ceux qu'il voudra bien luy inſpirer. Si une Princeſſe faiſoit un Feſtin à ſes ſujets, & leur preſentoit toutes ſortes de mets exquis, y mélant neantmoins d'un coſté & d'autre des viandes empoiſonnées, qui gaſteroient tout le reſte, & le rendroient funeſte & mortel par ce mélange, il n'y a pas un des invitez, qui en voulût manger de peur de ſe donner la mort: L'Egliſe qui eſt une bonne &

ſage Mere, ne veut pas offrir à ſes enfans des viandes, qui luy ſeroient dangereuſes, dans un temps où elle veut les en priver, *elle leur preſenteroit une pierre, lors qu'ils luy demandent du pain, où un ſerpent, au lieu du poiſſon*: elles ſeroient pour eux ces viandes, comme ces feux, qui conduiſent les voyageurs dans les precipices, ou comme ces herbes venimeuſes, qui accompagnent les plantes ſalutaires dans un méme chāp, ou comme ces poiſons, que le crime introduit quelquefois avec les meilleures viandes ſur une meſme table: Et qu'elle apparence y a t'il, que l'Egliſe veüille les precipiter, les empoiſonner, ou les tuër elle même? JESUS-CHRIST, dit S. Pierre, *nous a laiſſé un modele afin que nous l'imitions*, il a jeû-

né quarante jours dans le Desert, & les fideles, qui veulent estre la haut les heritiers de ses triomphes & de ses gloires, sont icy bas les Associez de ses peines & de ses cõbats; Ils imitent ce jeune de quarãte jours, tout autant que leur foiblesse humaine leur pût permettre. S. Jean-Baptiste cet admirable Precurseur de JESUS-CHRIST, qui marchoit si parfaitemẽt sur les traces sacrées de son divin Maistre, & qui estoit comme l'aurore naissante, qui devançoit le lever de ce Soleil de Iustice; Ce grand Saint, qui menoit une vie Angelique dans un corps humain, estoit revestu d'un habit rude & hideux; il estoit dans des jeusnes continuels, & il s'abstenoit des viãdes que Dieu n'avoit pas defenduës; Les Apostres estans

assemblez

assemblez au premier Concile de Ierusalem, firent ce decret que nous lisons au livre des Actes; *Il a semblé bon au S. Esprit & à nous, que vous vous absteniez des choses estouffées & du Sang:* Et S. Paul asseure, *qu'il ne faut point manger de la viande lors qu'elle apporte du scandale à nostre prochain.* S. Jerôme écrit que le Caresme est d'observation Apostolique, Tertulien en fait aussi mention, de mesme que les Saints Peres qui ont vescu les plus proches du temps des Apostres. Calvin, l'ennemy juré des mortifications & des jeusnes, confesse que le Caresme estoit pratiqué dans l'Eglise primitive; *On observoit dêja*, dit-il, *le Caresme, du temps des anciens Peres, & il y avoit quelque su-*

Iust. li. 4. c. 12. sect. 10.

perſtition en cela, d'autant que le peuple penſoit faire un beau ſervice à Dieu, en faiſant le Careſme : Voilà comme cét homme de chair parle des Apôtres, & des Saints Peres & Docteurs de l'Egliſe naiſſante, dont la Doctrine eſtoit authoriſée de Dieu par une foule de miracles qu'ils faiſoient.

L'Egliſe Romaine enſeigne que les enfans qui meurent ſans que le Paſteur les ait moüillez & arroſez de l'eau ſacrée du Bapteſme, ſoit bannis du Paradis, & privez pour toûjours de la veuë bien-heureuſe de Dieu, & elle prend cette Doctrine de la bouche de JESUS-CHRIST, qui dit en paroles formelles ſans excepter perſonne, *Que quiconque n'eſt né d'eau & d'eſprit, il ne peut entrer au Royaume*

Jean c. 3. Marc c. 16.

de Dieu; Et en S. Marc, *Qui croira, & sera Baptisé sera sauvé*; Ce qui doit obliger le Chrestien de ne permettre pas, tant qu'il pourra, qu'aucun de ces petits enfans perde le Salut par sa faute, & tombe dans le malheur, où l'erreur a jetté un million de Pauvres innocens par la tromperie de l'esprit de mensonge, qui est l'ennemy mortel du bon-heur eternel des ames, & cela est d'autant plus necessaire, qu'il n'y a aucun autre moyen ordinaire de Salut, que Dieu ait ordonné pour les petits enfans; en effet, c'est le Baptême ce Sacrement auguste, qui confere la remission des pechez, tuë le vieil homme, purge cette ame de la coulpe de tous les crimes, opprime les tenebres du vice, en abo-

lit toute la malice, la noye heureusement dans les eaux salutaires, & dans les ondes sacrées de ce lavoir; Le Saint Esprit deploye dans cette ame regenerée, qui est plus blanche & plus pure que la neige, des riches ornemens qui attirent l'admiration des Anges, & les regards favorables de la sacrée Trinité, qui aime en sa Creature renouvellée les vives impressions de son Image, comme un Peintre cherit en son ouvrage les traits de son pinceau. Et comme il importe aux enfans de tout leur bonheur, de recevoir le Saint Baptême, ils doivent aussi pendant toute leur vie, graver profondement dans leurs cœurs les caracteres de la Grace toute-puissante, & couronner leurs ames des perles

de la justice, de la pieté & de l'amour, s'ils veulent un jour se voir bien-heureux dans le sein de la gloire. Saint Augustin parle ainsi sur cette matiere, *Ne promettons point de nostre teste le Salut eternel aux enfans, sans le Baptesme de I. C. lequel l'Ecriture divine, qui doit estre preferée à tous les esprits humains, ne leur promet pas.* S. Cyrille de Ierusalem asseure, *que si quelqu'un ne reçoit le Baptesme, il ne pût estre sauvé, excepté les Martyrs, qui acquierent le Royaume celeste, mesme sans eau.* Calvin fait cette autentique confession en faveur de la creance Catholique; *Nostre Seigneur prononce aßez clairement que nous naissons tous malins & vicieux; en disant, que tout ce qui est né de chair est chair:*

Aug. li. 1. de peccat. merit. & remiss. c. 25.

Cyril. Catech. 3.

Et par ainsi, que la porte de vie est fermée à tous jusqu'à ce qu'ils soient regenerez par le Baptesme : Et dans un autre endroit, il soûtient, *que les enfans apportent du ventre de leur mere leur damnation, que toute leur nature est une semence de peché, & qu'il ne se peut faire qu'elle ne soit odieuse & abominable à Dieu, tellement que les fideles sont faits certains par le Baptesme, que cette damnation leur est ostée, puis que nôtre Seigneur nous promet par ce signe, que pleine & entiere remiſsion des pechez nous est faite, tant de la coulpe, que de la peine.*

Instit. li. 2. c. 1. n. 6. li. 4. c. 15. n. 10.

L'Eglise Catholique enseigne, que l'Extreme-Onction est un vray Sacrement de la Loy de Grace, elle s'en sert fort à propos en faveur

de ſes enfans malades ou mourans, un Apoſtre de JESUS-CHRIST, l'ordonne, & il promet à ceux qui le recevront avec les diſpoſitions neceſſaires, le pardon de leurs crimes, & meſme la gueriſon de leurs maux, s'il eſt neceſſaire pour la gloire de Dieu, & pour le bien de ſa Creature languiſſante; tellement que les Preſtres de l'Egliſe peuvent bien ſouvent dire de leurs malades, ce que le Sauveur du monde diſoit de ſon cher Lazare, lors qu'il voulut le faire ſortir de ſon tombeau. *Cette maladie n'eſt pas à la mort, mais enfin que la gloire de Dieu ſoit manifeſtée.* Et c'eſt ſe tromper de croire, comme les Calviniſtes, que JESUS-CHRIST ait eu deſſein d'inſtituer ce Sa-

Ioan. c. 11.

crement pour guerir toûjours infailliblement les malades; car si cela estoit, il n'y a point d'homme qui par l'application & la vertu de ce remede, ne fût délivré du danger de la mort, que les maladies peuvent causer, & qui ne devint immortel de ce costé-là, ce qui seroit contraire à la Sentence irrevocable de mort, que Dieu a fulminée contre tous les hommes, depuis la funeste cheute de nostre premier Pere; Il est vray que les malades qui reçoivent dignement cette Onction sacrée, sont bien souvent gueries de leurs maux, comme il n'y a point de Medecin tant soit pû celebre dans le Christianisme, qui n'en puisse rendre des témoignages illustres; & comme les malades ont un extré-

me

me besoin d'estre soustenus, & d'estre fortifiez par la vertu efficace de ce remede, aussi l'on peut juger sans peine cõbien l'esprit malin cause du prejudice aux malades, qu'il prive d'un moyen infallible pour recevoir le pardon de leurs pechez, par l'entremise de ce Sacrement, s'il ne leur rend pas toûjours la santé corporelle : *Si quelqu'un d'entre vous est malade*, dit S. Iacques *qu'il appelle les Prestres de l'Eglise, & qu'ils prient sur luy, l'oignans d'huile au nom du Seigneur, & la priere de foy sauvera le malade, & le Seigneur l'allegera, & s'il a commis des pechez, ils luy seront pardonnez.* Le second Concile de Chalons qui a esté tenu il y a plus de 800. ans, a fait ce S. Decret, *Selon l'enseig-*

Iacq. c. 6.

2. Concil. de Chal c. 48.

nement de S. Iacques, auquel s'accordent les Decrets des Peres, que les malades soient oints par les Prestres de l'huile benist par les Evesques : Et saint Innocent dit, *que les malades soient oints du S. Chresme, & qu'on ne donne point ce Sacrement aux Penitens publics, à qui on refuse les autres Sacremens*, Calvin avouë, que l'Extrême-Onction a esté un Sacrement au temps des Apostres. *Ie confesse bien*, dit-il, *que les Disciples de Christ en ont usé pour Sacrement, car je ne suis pas de l'opinion de ceux qui pensent que ce fût un medicament.* Cependant ce faux Pasteur rejette cette Onction sacrée & miraculeuse, sans avoir aucun Texte de l'Ecriture Sainte qui luy puisse obliger, & ses descendans obeïssent plustost à

Innoc. Epist. ad decent.

Calv. cõment. in Epist Iacobi.

ſes ordres, qu'au commandement exprés d'un Apoſtre, & ils ſe privent à meſme temps d'une aide ſi puiſſante & ſi ſouveraine, lors qu'ils ſont au lit de la mort.

L'Egliſe Romaine conſerve avec honneur le S. Sacrement dans des Vaſes ſacrez, afin que les Preſtres l'apportent aux malades, lors que leur neceſſité le demande. Et il n'y a point d'inconvenient que cét adorable Sacrement de Ieſus-Chriſt ſoit ſoigneuſement gardé dans un Tabernacle, pour remedier au preſſent beſoin des fideles. Au contraire, cette ſeule conſideration, que Ieſus-Chriſt a tant de condeſcendance, tant de patience, & d'amour, que de reſter dans l'adorable Sacrement de l'Euchariſtie, pour entendre leur

TOULOUSE UNIVERSITAIRE

indigence, pour se communiquer à eux, & pour les nourrir de ce pain vivant qui est descendu du Ciel; cette pensée console les Catholiques, elle les ravit, elle les transporte, & en mesme temps elle excite leur zéle & leur amour, elle enflâme leur devotion & leur pieté, & elle contribuë beaucoup à les contenir dans le respect & l'humilité, toutes les fois qu'ils approchent des Sacrez Autels, puis qu'ils sont devant celuy qui les jugera un jour sur le Thrône de sa gloire en presence de tout l'Univers. Outre que l'Eglise Catholique estant conduite par l'esprit de prudence, aussi bien que par l'esprit de verité, sçait fort bien se servir de toute sa prudence, de toute son adresse, & de toute sa precaution, pour

empescher

empeſcher qu'un Sacrement ſi pur, ſi ſaint & ſi venerable, ne tombe dans les opprobres & dans les outrages imaginaires des Calviniſtes ; & s'il arrive quelque fois, que des Impies & des Prophanes le foulent aux pieds par leur irreverence & par leur mépris, JESUS-CHRIST tout impaſſible & tout glorieux qu'il eſt, n'en ſouffre aucune alteration ny aucune atteinte, il eſt à couvert de leur abomination, & ces mal-heureux ne peuvent point ſe mettre à l'abri des traits redoutables de ſa Juſtice. Mais quel excez de cruauté & de rigueur poſſede les Pretendus Reformés, de vouloir oſter aux malades cette conſolation de recevoir leur Sauveur à leurs dernieres heures ? & de priver ces pauvres mourans du ſeul

bien qui leur reste, qui est le Saint Viatique de son Corps & de son Sang pour les fortifier, & pour les rendre victorieux du Demon, qui redouble sans doûte ses tentations dans leur agonie. Que les Calvinistes privent tant qu'ils voudront leurs malades dans une conjoncture si necessaire, de la vraye participation du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST dans un Sacrement dont leur Heresie & leur obstination les rendent tout-à-fait indignes; mais au moins, qu'ils laissent joüir paisiblement les Fideles de l'Eglise Catholique au lit de la mort, d'un Tresor si grand, si precieux & si necessaire pour leur Salut eternel, dans un si terrible passage. Le Concile de Mogonce a ordonné il y a huit cens ans,

Concil. Mog. c. 26.

que les infirmes, selon l'authorité Canonique, estant munis des consolations Ecclesiastiques avec la sacrée Onction de Dieu, soient repûs de la Communion du Viatique, selon les decrets des Saints Peres. Eusebe raconte, *que le Vieillard Spiridion ayant envoyé querir le S. Viatique au fort de sa maladie, le Prestre se trouvant malade, le luy envoya sous la seule espece du pain, commandant à celuy qui le portoit, de le moüiller un peu, afin que le Vieillard le peut avaler.* Calvin confesse que nous portons le S. Sacrement aux malades conformement à la coûtume de l'anciẽne Eglise: *C'est une chose inutile de reserver le Sacrement pour le donner aux malades extraordinairement, &c. On m'alleguera qu'on le fait à l'exemple de l'Eglise*

Euseb. li. 6 de l'hist. Eccles. ch. 36.

Inst. li. 4. c. 17. sect. 39.

ancienne: Ie le confesse, mais en chose de si grande consequence, il n'y a rien de meilleur, que de suivre la pure verité.

L'Eglise Catholique croit, que cét adorable Sacrement de l'Eucharistie est un abysme impenetrable aux hommes & une lumiere inaccessible aux Anges; que c'est un mystere, qui surpasse infiniment la portée de nos sens: Les Calvinistes ont esté trop curieux, & trop entreprenans de hazarder leur raison à sonder cét abysme, & d'élever leurs yeux jusques à cette lumiere; ils ont perdu le respect qu'ils doivent à une verité clause & scellée dont Dieu s'est reservé la connoissance, au lieu d'adorer les voiles & les nuages qui la couvrent, ils ont adoré leurs propres fantaisies, & ont

voulu forcer l'Humanité du Sauveur jusques dans les forts & les retranchemens, où elle s'estoit cachée. Qu'elle audace, je vous prie, à des hiboux de s'exposer à l'épreuve des rayons, dont les Aigles mesme ne peuvent soûtenir l'éclat? Qu'elle temerité à des Docteurs mortels d'aspirer à la plus estroite confidence du Fils eternel de Dieu, comme s'ils eussent veillé dans son cœur, de mesme que le Disciple bien-aimé? C'est donc un mystere ineffable de nôtre Foy, que ce Sacrement adorable, qui n'est pas du ressort de la nature, mais du domaine de la grace, & qui par cõsequent se trouve infiniment exalté au-dessus de la portée de nos sens, & de la conception de nostre raison, autre-

ment ce ne feroit pas un myſtere de noſtre Foy, ſi la raiſon le pouvoit comprendre, & ſi les ſens le pouvoit penetrer; il n'y a que l'œil de la Foy, qui puiſſe contempler un ſi grand prodige, & comprendre les merveilles du Fils de Dieu enfermé dans cét auguſte Sacrement: Car ſi nous ouvrons l'œil de la chair, nous ne verrons qu'un Autel, une foible Hoſtie, une Coupe, & l'apparence du pain; mais ſi nous ouvrons l'œil de la Foy, nous découvrirons ſur cette Table un Ciel, dans cette Hoſtie un Throſne, ſoûs ces eſpeces un Dieu, & dans ces fragiles langes de l'Euchariſtie, qui l'envelopent, celuy que le Pere Celeſte engendre dans ſon ſein de toute eternité; la Foy nous montre un Paradis

où l'œil ne voit qu'un Autel, & nous fait reconnoiſtre un JESUS-CHRIST tout-puiſſant, où l'œil ne contemple que les accidens du pain qui le cache. Ce ſont des merveilles que le ſilence doit adorer, puis que la raiſon ne les peut comprendre, ny la MEDITATION atteindre, ny la parole expliquer; & il vaut mieux nous confeſſer Vainqueurs par la grandeur de ces Myſteres, que de leur faire injure en les abaiſſant juſqu'à la portée de nos imaginations; & il faut que la curioſité s'arreſte, où il n'eſt permis qu'à la Foy de s'approcher, & qu'à l'éclat du Sanctuaire où les Cherubins couvrent leurs yeux, l'œil foible de noſtre raiſon ne preſente pas la paupiere, parce que celuy qui fonde la Majeſté, trou-

ve la gloire qui l'accable, cõme dit le Sage : les Catholiques n'adorent pas moins les profondeurs, & les merveilles de l'Eucharistie, qu'ils sont persuadez de la presence de JESUS-CHRIST dans ce Mystere ; mais si cette persuation est une erreur, ils ne s'égarent qu'en suivant JESUS-CHRIST & ses Apostres: Si leur sens & leur raison leur disoit que c'est du pain, ils abbaissent leur sens & leur raison pour élever leur Foy, qui les asseure que c'est le Corps de leur Sauveur, que toutes choses luy sont possibles, & qu'il ne faut pas mesurer par les regles ordinaires de la nature, la Puissance & la Sagesse de son Auteur. *Que la fraction de l'Eucharistie vous console*, dit S. Augustin, *l'absance*

Aug.

l'absance de Iesus-Christ n'est pas une absance, ayez la Foy, car il y est present, bien que vos yeux ne le voyent point: Et dans un autre endroit il dit, *que les anciens celebrent la figure de nostre Eucharistie; Qu'est-ce donc qui a esté donné pour estre l'accomplissement? le Corps de Iesus-Christ que vous connoissez, & à la mienne volonté que vous ne le connoissiez pas a vostre jugement, c'estoit l'ombre qui estoit parmi les Peres*, dit S. Ambroise, *ils bevoient de la Pierre qui les suivoit, or la pierre estoit Christ, mais ces choses futures estant faites en figure de nous: tu vois comme nos Sacremens sont plus excellens, la lumiere estant plus excellente que l'ombre, la verité que la figure, le Corps de l'Auteur du Ciel, que la manne du Ciel;*

serm. 140. de temp. c. 2. in psal 39

Ambr. au ch. 9. du l. de ceux qui sont imites, &c.

Les Iuifs avoient l'ombre des choses, & nous la verité; ils ont mangé la manne & nous le Christ; les Iuifs ont mangé la chair des Oyseaux, & nous le Corps de Dieu; les Iuifs, ont mangé la rosée du Ciel, & nous le Dieu du Ciel, dit Salvian. Calvin voyant que les Saints Peres donnent dans cette Creance, dit *que nous sommez trompez par les excessives loüanges du Sacrement de l'Eucharistie, qu'on lit ez anciens Docteurs, comme ce que dit saint Augustin, que le Sacrement de la vieille Loy promettoient le salut, mais que les nostres le donnent, n'apercevans pas que telles façons de parler estoient hyperboliques c'est-à-dire excessives.*

Salu. li. 2. ad Eccles. univers cal. inst li. 4. c. 14. sect. 16.

Mais pour faire plainement triompher l'Eglise Catholique de l'Heresie des Pretendus Re-

formez, avant de mettre la derniere main à cet Ouvrage, je veux repreſenter, comme dans un Tableau racourcy tiré aprés le naturel, le caractere des vieux Heretiques que les SS. Peres ont condamnez, tout-à-fait conforme à celuy des Calviniſtes, afin qu'on voye ſi ces Heretiques modernes ne tiennent pas le meſme langage de leurs Predeceſſeurs. Je remarque donc par le témoignage des Docteurs de l'Egliſe primitive, que les anciens Heretiques ont eu tout cecy de commun entr'eux.

Premierement, Les Calviniſtes ſont ſortis de l'Egliſe Catholique, qui eſt une en tout le monde, ayant par tout les meſmes Articles de Foy.

Saint Jeroſme dit, *Que* *In Ca*

2. Ierem. li. 21 de la cit. c. 25.

tout Heretique naît dans l'Eglise, & combat contre sa mere.

S. Augustin enseigne, *Que tous ceux qui ont donné commencement aux Heresies, sortans de l'Eglise, se sont faits Heretiques.*

II.

Les Calvinistes combattent tous de concert contre l'Eglise Romaine, quoy qu'ils soient contraires entr'eux, pour le regard de la Doctrine & des Articles de Foy.

In cap. 7. Isai. 5.

Saint Jerôme dit, *Personne n'ignore que les Gentils & les Heretiques combattent contre la maison de Dieu: De sorte qu'estans contraires entr'eux pour le regard des opinions, ils sont neantmoins d'accord pour combattre l'Eglise.*

Saint Ambroise dit, *Parce que ceux qui sont contraires entr'eux,*

entr'eux, ont tous ensemble conspiré unanimement contre l'Eglise, je les appelleray communement du nom d'Heretique.

III.

Les Calvinistes appellent l'Eglise Romaine de laquelle ils sont sortis, la Paillarde.

S. Ierosme dit, *C'est une chose qui leur est familiere, de dire que l'Eglise a esté convertie en un Bordel.* *dial. cont. les Lucif. c. 1.*

S. Augustin dit, *Si je persecute à bon droit celuy qui detracte de son prochain, pourquoy ne persecuteray-je point plus justement celuy qui blaspheme publiquement l'Eglise, quand il dit que c'est une Paillarde.* *de gest cum emer.*

Les Calvinistes font parade de l'Escriture Sainte, comme si elle estoit pour eux.

S. Augustin asseure, *Que les Donatistes disoient, nous* *in psal. 36. cõs. 1.*

portons & alleguons les seuls Evangiles.

Le mesme saint Pere raporte, *Que les Pelagiens disoient, croyons ce que nous lisons, & ce que nous ne lisons pas, croyons que c'est une chose meschante de l'establir, ce qu'il suffit de dire en toutes choses.*

li. donat. & grat.

Theodoret fait dire à Leuthychéen Heretique, *I'ay la Foy en la seule Escriture divine.*

dial. immutab.

V.

Les Calvinistes tordent l'Ecriture Sainte à leur perdition, en faveur de leurs Heresies.

S. Epiphane Evêque de Salem, écrivant à Jean Evêque de Jerusalem; *Les Heretiques*, dit-il, *prennent le témoignage de la pure verité des Ecritures, ne les interpretant pas selon leur sens, mais ils tordent la simplicité de la parole Ecclesiastique.*

S. Augustin dit, *Ils ont coûtume de tordre à leur opinion, qui est contraire à la Foy Catholique, l'explication des Ecritures Saintes.* *de genesi ad litter. c. 10.*

Les Calvinistes se croyent tous capables de lire & d'entendre l'Ecriture Sainte.

S. Jerosme; *Une vieille Babillarde*, dit-il, *un vieux Radoteur, un Sophiste parleur, tous singerent de prendre l'Ecriture, la deschirent, l'enseignent avant que de l'apprendre.* *a Paulin.*

S. Augustin dit, *Ils se jettent sur les Escritures, comme si elles estoient expresses & faciles au vulgaire; la mesme, une infinité d'Auteurs sont requis pour entendre chaque Poëte: & tu entreprends la lecture des Livres Saints sans guide, & oses sans Precepteur en dire ton sentiment & ton jugement.* *du profit de croire c. 6.*

VII.

Les Calviniſtes retranchent de l'Ecriture Sainte, ce qui eſt contraire à leur Hereſie.

de præſcrip. cont hæret, c. 11. hæreſ. 46.

Tertulien, *Cette Hereſie*, dit-il, *ne reçoit pas quelques Ecritures, & ſi elle en reçoit quelques-unes, elle les deſtourne à ce qu'elle pretend par des addictions ou des retranchemens que ſi elle reçoit les Ecritures, elle ne les reçoit pas entieres.*

S. Auguſtin parlant des Manichéens : *Ils liſent tellement les Ecritures meſme du nouveau Teſtament, qu'ils en reçoivent ce qu'ils veulent, & en rejettent ce qui leur deplaît.*

VIII.

Les Calviniſtes rejettent les tradictions & l'authorité des Saints Peres, lors que leurs Hereſies en ſont convaincuës.

cont.

S. Irenée dit, *Quand on les*

provoque à la Tradiction des Apostres, laquelle par la succession des Prelats est conservée dans l'Eglise, ils combattent la Tradiction *les heres. li. 3. c. 2.*

S. Ierosme, *Ils ne tiennent conte de l'authorité des saints Peres, si elle est contraire à leur sens.* *sur le 1. des Prov.*

IX.

Les Calvinistes s'estiment tous illuminez par une persuation interieure de l'Esprit de Dieu.

Tertulien dit, *Ils sont tous bouffis d'orgueil, ils promettent tous la science, les femmes mesmes Heretiques osent entrer en dispute.* *de prescriptiõ c. 41.*

S. Augustin dit, *Vne grande quantité d'Heretiques ne se vantent pas seulement d'avoir trouvé le vray sens, mais aussi d'estre illuminez de I. C. méme.* *tract. 45. in Ioan. c. 1.*

X.

Les Calviniſtes ont accoûtumé d'expliquer par figure l'Ecriture, qui peut eſtre expliquée à la Lettre, lors que quelque paſſage choque leur erreur.

li. 3. de doct. Chr. c. 10. S. Auguſtin dit, *L'opinion de quelque erreur ayant preocupé les eſprits, ils eſtiment que tout ce que l'Ecriture dit qui leur eſt contraire, eſt dit par figure.*

hereſ. 70. Le meſme Pere parlant des Priſcillianiſtes, dit, *Tout ce qui eſt dans les ſaints Livres détruit leur erreur, ils le tournent à leur ſans par allegorie.*

XI.

Les Calviniſtes diſent que l'Egliſe Catholique a erré, & ceſſé d'eſtre en tout le monde par pluſieurs Siecles.

S. Auguſtin dit, *Tous le*

heretiques se vantent, qu'eux seuls ont retenu, ce qui a defailli en tout le reste du monde. in psal. 30.

Le mesme, *L'Eglise n'est plus, elle est perie, cela disent ceux qui ne sont point en elle, ô impudante vois. Et aprés qu'est ce que tu dis? que l'Eglise a defailli en toutes les Nations? puis que l'Evangile est presché pour cela, afin qu'elle soit en toutes les Nations.* in psal. 101.

Aprés une defaite si grande, & une victoire si glorieuse que l'Eglise Catholique remporte sur l'erreur; Que les Calvinistes fassent tous leurs efforts pour combattre encore la verité de l'Epouse de JESUS-CHRIST, & pour l'ensevelir dans l'espaisse nuée du mensonge, tous leurs desseins sont inutils, tous leurs efforts sont vains; puisque cette verité di-

vine se montre enfin à leurs yeux toute nuë & sans fard, & jette de toutes parts les lumieres plus vives, & des chaleurs plus penetrantes, ayant chassé comme un Soleil resplendissant tous ces nuages dans lesquels on a tasché de l'obscurcir. Voicy cette verité de la Religion Catholique qui meine l'Heresie de Calvin comme un Esclave, toute éplorée aprés le Char triomphant de son Maistre, elle a eu son commencement, & ses progrez, elle a aussi sa decadence, & aura bien-tost sa fin, pour laisser une autre à la place qui naistra de ses cendres, comme le Phœnix car comme dit le grand Saint Paul, *Il faut qu'il y ait des Heresies, afin que l'on connoisse les Esleus.* C'est ce qui fait dire à Luther ces paroles

1. Cor. 6. 1. Luth. au liv. de la

touchant l'Heresie de Calvin. *Ie ne puis croire que cette Heresie soit longue, parce qu'elle est trop grossiere, & trop effrenée*, ce qui est bien remarquable.

def. des paroles de la Cene.

Ie sçay bien qu'il y a beaucoup de Ministres, & de Personnes considerables parmy les Pretendus Reformez, qui se trouvent engagez dans cette fausse Religion, tant par le malheur de leur naissance & de leur education, que par diverses sortes d'interests du monde; & qui n'ouvrent ses yeux qu'à demi pour penser à leur salut, & pour considerer serieusement la damnation eternelle qui est inevitable, à ceux qui demeurent separez de l'Eglise Romaine, qui est la vraye Eglise de JESUS-CHRIST. Neantmoins la verité ne laisse pas de jetter assez de

rayons au milieu de leurs tenebres pour s'y faire reconnoistre, de telles sortes qu'ils soient entierement inexcusables devant Dieu s'ils veulent perseverer dans leur aveuglement & dans leur obstination: Si donc les Calvinistes entendent aujourd'huy la voix du Seigneur, qu'ils n'endurcissent point leurs cœurs, qu'ils donnent leur main à celle de Dieu qui veut leur conversion, & qu'ils s'élevent au dessus de leur nature corrompuë, pour se dérober aux charmes trompeurs de l'Heresie, qui comme une flateuse Dalila, les endort dans le giron d'une volupté criminelle; Qu'ils retournent à l'Eglise Romaine leur mere qui leur ouvre sein, qu'ils posent leurs arm à ses pieds pour l'ambras

qu'ils reçoivent la branche d'Olive qu'elle veut mettre dans leurs mains, les Lauriers & les Palmes qu'elle a dessein de poser sur leurs testes, qu'ils écoutent cette souveraine, & qu'ils suivent ses Loix; C'est une Reine tendre & genereuse qui fait autant de Monarques bien-heureux de ses Sujets ingrats & infideles, qui ne veut employer que des cordons d'or & de soye pour les attacher à elle, & qui les veut enfin conduire avec un triomphe & une pompe magnifique, non pas au Capitole des Empereurs Romains, mais dans le Ciel qui est le Temple eternel du Dieu de l'immortalité & de la gloire.

FIN.

BIBLIOTHÈQUE TOULOUSE